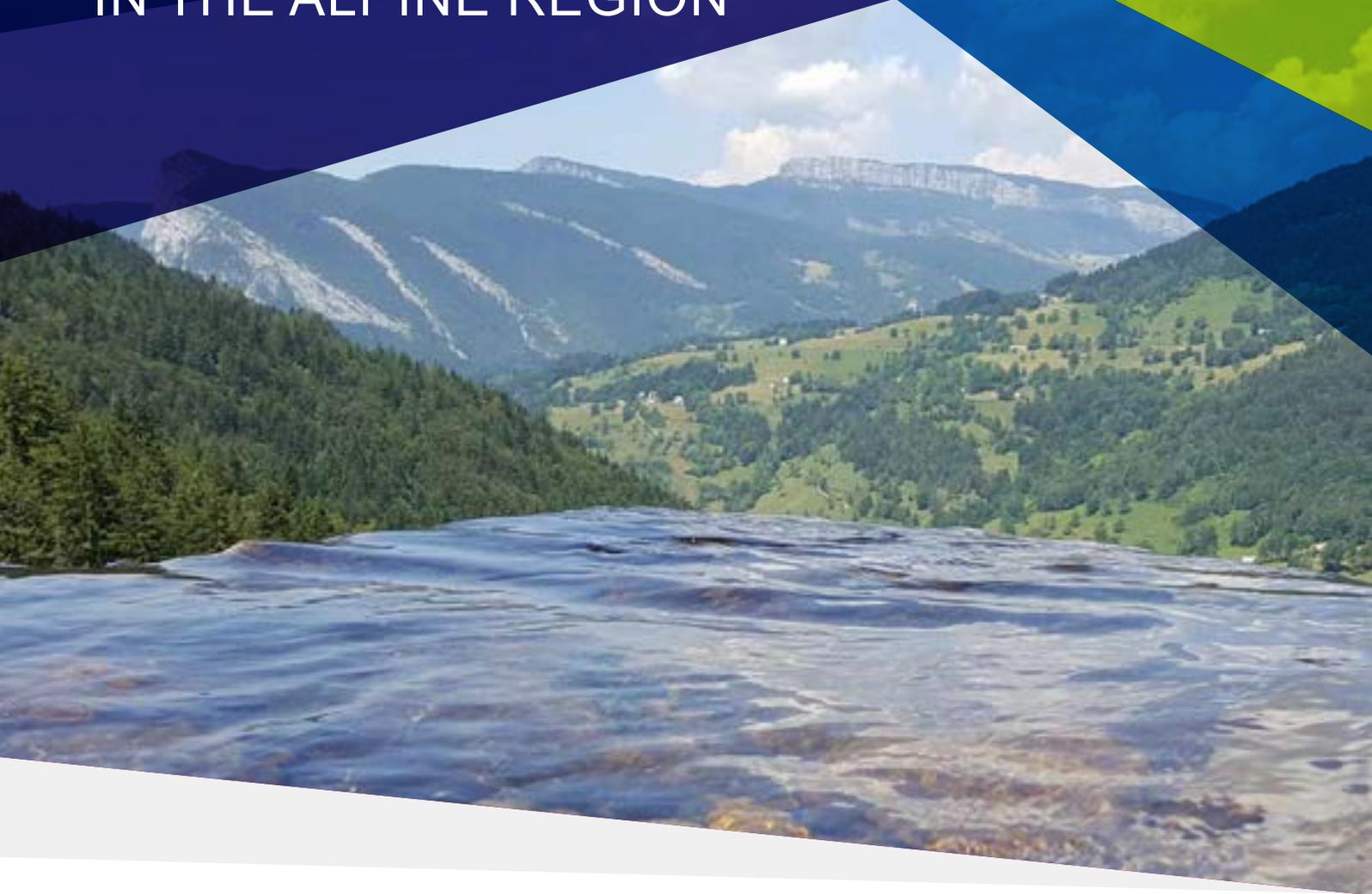


MOUNTAIN FORESTS & CLIMATE CHANGE IN THE ALPINE REGION



03-04 SEPTEMBRE 2020 | AIX LES BAINS



RESTITUTION

Synthèse
réalisée par



Un événement piloté
par les Communes forestières

Un événement co-construit par

L'Union régionale des associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes,
l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - Commissariat de massif des Alpes,
les Conseils départementaux de la Savoie et d'Isère, le Conseil Savoie-Mont-Blanc,
Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement,
les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et de Chartreuse et Val&monti.

3 SEPTEMBRE 2020
OUVERTURE

Interventions politiques



RENAUD BERETTI

MAIRE D'AIX-LES-BAINS



MICHEL GRAMBERT

PRÉSIDENT COFOR PACA
PRÉSIDENT BOIS DES ALPES



LIONEL MITHIEUX

VP, DÉLÉGUÉ À LA FORÊT
DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE



PHILIPPE MEUNIER

VP, DÉLÉGUÉ
À LA FORÊT ET AU BOIS
RÉGION AURA



PASCAL BOLOT

PRÉFET DE LA SAVOIE

Le Maire d'Aix-les-Bains ouvre l'évènement et accueille les participants, il souhaite que cette manifestation permette « d'affiner la réflexion technique internationale d'experts, la vision et la stratégie en matière de forêts alpines ». Renaud **Beretti**

« Le but de ces journées est de faire remonter pour les prochains programmes européens les freins à lever et vos propositions pour une filière forêt bois plus résiliente au changement climatique, pour une meilleure compréhension de ces enjeux par la société. Je souhaite un renforcement de la stratégie forestière alpine française et notamment de ses outils financiers. C'est en garantissant l'origine alpine des bois et en soutenant une transformation locale que notre filière répondra aux défis à venir, climatiques, économiques et sociaux ». Michel **Grambert**

« Demain nos Savoie doivent être attractives, nous sommes conscients que la forêt constitue intrinsèquement le paysage recherché d'un point de vue touristique, il y a donc un réel triptyque « économie-forêt-tourisme » pour maintenir et développer l'attractivité des Savoie, ainsi toutes les aides vers la forêt de montagne sont déterminantes. » Lionel **Mithieux**

«La promotion du bois local dans la construction privée et publique est importante et notamment pour les logements sociaux, je pousse à ce que les opérateurs de ces programmes utilisent du bois local et du bois des Alpes™. La relocalisation de notre activité économique est un élément essentiel du plan de relance, il faut relocaliser notre production et notre utilisation de bois, il faut produire du bois local et consommer local c'est extrêmement important pour l'avenir de notre filière et l'avenir de nos territoires». Philippe **Meunier**



3 SEPTEMBRE 2020
REVUE DE PROJETS

Revue de projet

Session I - « Comment renforcer la résilience de la filière forêt-bois en montagne ? »



ClimEssences
région Auvergne-Rhône-Alpes

Catherine RIOND
ONF

Les évolutions du climat sont aujourd'hui plus rapides que les facultés naturelles d'adaptation des forêts. Les forestiers doivent donc faire des choix sur le moyen et le long terme, dans un contexte de grande incertitude. L'outil ClimEssences est une plateforme Internet développée avec l'appui du RMT AFORCE. Il permet de visualiser certains scénarii d'évolution du climat prédits par le GIECC, et d'évaluer leur impact sur la répartition des essences forestières en Europe. Il propose également une liste d'essences susceptibles de mieux s'adapter au climat futur, caractérisées selon différents critères (sol, production de bois, risques sanitaires, disponibilités des plants, etc...).



Formicâble
Interreg France-Suisse

Jean-Charles MOGENET,
ECHOFORET

Le projet Formicâble s'inscrit dans l'Objectif Stratégique 9 du programme Interreg V France-Suisse dont l'objectif est d'améliorer l'employabilité en faisant d'avantage coopérer les acteurs du marché de l'emploi et de la formation. Le projet vise à :

- Promouvoir le câblage au service de l'exploitation forestière
 - Former de la main d'œuvre forestière aux techniques de câblages
 - Mettre en place des formations reconnues pour les apprentis forestiers et les professionnels
 - Favoriser une exploitation économiquement viable et écologiquement favorable des installations
- Territoire d'étude : Suisse romande et Région Auvergne-Rhône-Alpes. Date de réalisation : 1er septembre 2016 – 31 août 2019.



MEDForFUTUR
région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Camille LOUDUN
CNP

Les forêts méditerranéennes et alpines sont fortement impactées par les changements climatiques. MEDForFUTUR a pour objectif de dynamiser l'adaptation de la gestion forestière à ces conditions évolutives en diversifiant les ressources génétiques. Il s'agit d'enrichir les forêts en essences plus adaptées au climat futur en plantant sur de petites surfaces, appelées îlots d'avenir, en plein ou sous couvert des peuplements existants. Ce projet rassemble forestiers (le CRPF, porteur du projet, l'ONF et Fransylva PACA) et chercheurs (INRAE). Il est financé par le Ministère de l'agriculture et la DRAAF PACA.



AlpTrees
Alpine Space

Patricia DETRY
CEREMA

L'objectif du projet AlpTrees (2019-2022) est d'élaborer une stratégie transnationale de gestion durable des arbres non indigènes à l'espace alpin (NNT-Non Native Trees) afin de la mettre à disposition des acteurs locaux à travers un système intégré d'outil d'aide à la décision. Dans les écosystèmes critiques et vulnérables tels que ceux de l'espace alpin, les risques et avantages d'introduction de NNT doivent être soigneusement pris en compte. En effet si les NNT peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation des impacts du changement climatique dans les écosystèmes alpins, ils peuvent devenir des espèces envahissantes et présenter alors des risques pour la biodiversité indigène, le fonctionnement des écosystèmes ou la socio-économie. Pour ce faire, cette stratégie s'appuiera sur des expériences de gestion des NNT menées dans les zones urbaines, périurbaines, rurales et forestières de l'espace alpin.

Points clefs de la discussion en plénière

- Au niveau de l'exploitation / du modèle économique, on se rend compte d'une déconnexion entre le travail mené en amont sur des questions comme les services écosystémiques et les conditions économiques d'exploitation et de vente du bois. La vente de bois, principale recette de la forêt dans le modèle actuel, ne peut pas financer la multifonctionnalité de la forêt, dont les services écosystémiques.
- En montagne, on est dans un modèle économique qui ne fonctionne pas : l'exploitation d'1m³ de bois par câble coûte entre 45-50 € m³ (bord de route), à la vente pour des bois de belle qualité cela varie entre 60-75 € m³, mais la partie de moins bonne qualité, souvent de l'ordre de 40 à 60% des bois est vendue à 30-35 €/m³! Sans aides pour combler cette différence (cf. Aide au propriétaire du Conseil Savoie Mont Blanc) la décision de réaliser une coupe est suspendue au résultat économique net de la coupe (sans considérer les autres services rendus).
- L'activité des entreprises de débardage par câble menace de disparaître malgré ses nombreux avantages. L'infrastructure, certes impressionnante, est temporaire et évite les dégâts de machines (tracteurs) sur site. Même à plat le câble est intéressant. Le projet Formicâble a produit des recommandations pour le maintien et le développement du débardage par câble.
- Le débardage par câble fonctionne mieux en Suisse car les forêts dans les périmètres de protection font l'objet, au titre de l'environnement et non de la valeur du bois, d'aides d'État fortes.
- Comment faire pour mieux profiter des coopérations européennes ? Le partage et l'échange de bonne pratiques est central. Il doit être renforcé, mais beaucoup d'opportunités de coopérations ne voient pas le jour car les AP sont trop sélectifs et/ou les crédits pas assez conséquents.
- Si on veut que la forêt remplisse ses fonctions (production de bois, accueil, stockage carbone,...), il faut que la forêt soit gérée, mais surtout en forêt de montagne, elle doit l'être collectivement (public/privé). Certains pays y arrivent mieux que d'autres (Suisse, Autriche), en France on part des limites (morcellement) pour envisager l'action, l'inverse est possible.



- Un gap se creuse entre une société urbaine, de loisir et une vision forestière technique, le rapprochement peut se faire en ciblant les avantages tirés par les urbains de la forêt. Travailler sur ces services écosystémiques peut permettre de renouer les liens entre urbains et ruraux, en sensibilisant toutes les parties à une vision élargie des fonctions de la forêt (les forestiers, les écologistes, les chasseurs...).
- La vision des services écosystémiques et de la multifonctionnalité de la forêt n'est pas en phase avec la vision traditionnelle que les forestiers ont de la forêt.

- Il y a urgence à gérer la forêt en commun, bientôt les forêts vont être dangereuses : il va falloir fermer certains massifs, certains chemins de vtt, car trop d'arbres seront dépérissants...il risque d'être dangereux d'aller cueillir des champignons par temps venteux.
- Partager au plan européen une définition d'essence non indigène est important pour régénérer en bonne intelligence les peuplements. Pour une forêt alpine plus résiliente, la diversification et le «bon sens» forestier (pour le choix des essences) sont cruciaux. Les itinéraires sylvicoles doivent être multiples et variés (ex conduire une sylviculture plus dynamique avec plus de densité). Il faut miser d'abord sur la capacité d'adaptation des essences locales et lors des actes de régénération favoriser les essences les plus résistantes.



Bois des Alpes

massif Alpin
Jérôme VOUTIER

SOLEA Voutier Architectes et Associés

Bois des Alpes est une association dédiée au développement de l'utilisation de bois local dans la construction en région alpine. Nous travaillons à cet objectif par le biais d'une marque de certification qui garantit les caractéristiques techniques des bois d'œuvre et leur provenance, en plus d'engager les entreprises impliquées dans le développement durable (gestion durable des forêts, amélioration des entreprises). La marque respecte tous les standards des certifications en France, couvre l'ensemble des départements alpins français, et regroupe plus de quatre-vingt sites certifiés.

« Vis ma vie de bûcheron » est un événement original de visites de chantiers d'exploitation forestière à destination du grand public. L'objectif est en particulier d'offrir une opportunité de dialogue avec les forestiers professionnels pour une meilleure compréhension des impératifs et attentes de chacun. Lancée à l'initiative du Parc naturel régional du massif des Bauges et de l'Association des Entreprises Forestières des Savoie il y a 6 ans, cette opération « gratuite » est un succès, tant auprès du public que des professionnels. Elle est désormais encouragée par les PNR et le réseau interpro de la Filière Bois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se déroule en 2020 sur 13 territoires et offre 54 rendez-vous en juillet-août.



Vis ma vie de bûcheron

région Auvergne-Rhône-Alpes
Pierre PACCARD

PNR du massif des Bauges



ALpES

Alpine Space

Patricia DETRY
CEREMA

Le projet ALpES (2015-2018) pour une cartographie et une gestion des services écosystémiques (SE) de l'espace alpin a mis à disposition via un site internet une cartographie interactif de 8 SE dont le bois énergie, la séquestration du carbone, les activités de plein air et la protection contre les avalanches. Ces 4 SE sont repris par AlpTrees pour les monographies d'une 50 de NNT. Les résultats de ALpES vont également permettre à AlpTrees de compléter les résultats de ALpES non seulement pour le Wikialps et l'outil de e-learning en ligne, mais aussi de cartographier les hotspots potentiels des services écosystémiques fournis par la cinquantaine de NNT analysés dans l'espace alpin.

ROCKtheALPS a capitalisé les connaissances disponibles et développé des concepts, outils et méthodologies innovants pour fournir le premier outil régional de zonage des risques rocheux dans l'espace Alpin. La première carte harmonisée des forêts de protection pur l'ensemble de l'espace Alpin a été produite. Ces outils et cartes innovants sont disponibles gratuitement sur le site web du projet : <https://www.alpine-space.eu/projects/rockthealps/en/home>. Ces nouvelles informations contribuent à améliorer la gestion des risques rocheux grâce à une prise en compte réaliste du service de protection rendu par les écosystèmes forestiers.



ROCKtheALPS

Alpine Space

Frédéric BERGER
INRAE

Points clefs de la discussion en plénière

- Besoin de diffusion, de communication à intégrer dans les programmes de financement. La capitalisation et diffusion des résultats (au grand public notamment) doit être un élément central des programmations financières et pris en charge par les autorités de gestion des programmes de coopération : pour la communication diffusant au grand public les résultats et productions des nombreux projets européens (exemple des contrats de transition écologique qui se sont emparés des outils développés par le projet AlpEs). Il faudrait aussi pouvoir proposer aux porteurs de projet une banque de données de base, harmonisée sur le périmètre de coopération (ex modèle numérique de terrain), ou encore faciliter leur recherche d'observateurs (territoires, service public, ...) pour ancrer les projets dans les territoires.
- Le groupe de travail de la SUERA sur le numérique pourrait jouer un rôle sur la capitalisation des données numériques issues des projets ou nécessaires aux projets de coopération. Il pourrait assurer leur mise à disposition, ainsi que la diffusion des savoirs et expériences et les résultats en lien avec les acteurs locaux comme relais. Un exemple avec de nombreuses forêts datant de la seconde guerre mondiale (ex. guide des sylvicultures de forêt de montagne qu'il faut renouveler à partir de toute la matière produite depuis 2006, et donc financer).
- Le CEREMA cite comme exemple sur la communication, le Wikialps qui traite des services écosystémiques, et propose notamment une cartographie de ces services accessible à tous. Cela a permis par ex. d'utiliser les résultats du projet Alpine Space AlpES pour des expérimentations au niveau très local dans les Alpes du Sud.
- Au-delà de la diffusion d'information, il faut écouter les attentes de la société vis-à-vis de la gestion forestière et renforcer le dialogue. C'est un champ complexe qui demande beaucoup d'animation. Un participant cite comme exemple le fait qu'une association de sylviculteurs dans le Vercors a récemment ouvert ses statuts pour intégrer dans l'association des non-sylviculteurs, pour créer un espace de dialogue avec des personnes extérieures au monde de la gestion et de l'exploitation forestière.
- La formation des forestiers aux effets du changement climatique (ex plateforme Climessence) et l'information en amont au grand public sont cruciaux pour anticiper les changements (ex fiches essences Climessence, réunion d'information sur l'exploitation par dirigeable – projet METIS).
- Si en France – région AURA, on a réussi à mobiliser des fonds européens (FEADER mesure 8.2) vers les forêts de protection, Il est aussi possible de mobiliser les fonds de la PAC pour l'aide aux forêts de montagne (dispositif utilisé notamment en Autriche et qui permet une compensation financière 50 à 60 € au m³ laissé en forêt). Sur l'arc Alpin 20% des forêts de montagne jouent un rôle de protection contre les chutes de pierre, malheureusement les politiques dédiées aux forêts de montagne n'ont pas encore été harmonisées.
- **Après avoir identifié et cartographié le service de protection rendu par les forêts alpines (RocktheAlpes), l'étape suivante à développer, est de chiffrer l'économie globale rendue possible à la société, par les forêts de protection. C'est possible en donnant d'abord une valeur au peuplement forestier (grâce aux analyses en termes d'équivalence ouvrage génie civil, de valeur d'évitement et de valeur de remplacement). Ensuite, l'économie apparaît en chiffrant l'investissement nécessaire dans la gestion forestière pour entretenir ce patrimoine et faire perdurer cette fonction.**
- **À l'heure où les fonds publics sont de plus en plus dirigés sur l'investissement, il faut maintenir les financements de l'animation pour à la fois sensibiliser aux métiers de la forêt et de la filière, à sa multifonctionnalité et ses services écosystémiques,... et aussi « faire sortir les forestiers du bois », les amener à dialoguer avec la société. Sans l'animation territoriale il est très difficile de valoriser les résultats de projets de coopération concrètement, auprès des élus et du grand public (ex valoriser les cartes des forêts de protection dans les PLU, grâce aux PNR, CFT,...).**
- **À ce jour, on peut illustrer le paiement des services écosystémiques forestiers par le Label Bas Carbone (financements, de projets valant compensation carbone) et la démarche Sylv'acctes (financement d'actions forestières positives sur le climat, la biodiversité, les paysages et l'économie). Croiser ces démarches avec celles des labels sur les bois locaux serait une piste pour dégager un modèle financier qui permette de financer les différentes fonctions de la forêt.**
- **Associer plus largement la société civile (gouvernance et financement) semble inéluctable pour faire reconnaître à leur juste valeur les bénéfices qu'apporte la forêt de montagne. Si par le passé on a investi massivement dans le reboisement en montagne et reconnu ainsi la valeur des fonctions de protection, aujourd'hui les usagers sont-ils prêts à prendre part à la gouvernance et « investir » dans la forêt pour une protection, durable, bas carbone ?**
- **Trouver une résonance sociétale plus forte des produits forestiers en envisageant plus largement le recours à l'appellation AOP (reconnue au plan européen).**



INTERMÈDES

TOURNAGE, EXPOSITION TRIPLEWOOD, DÉJEUNER...

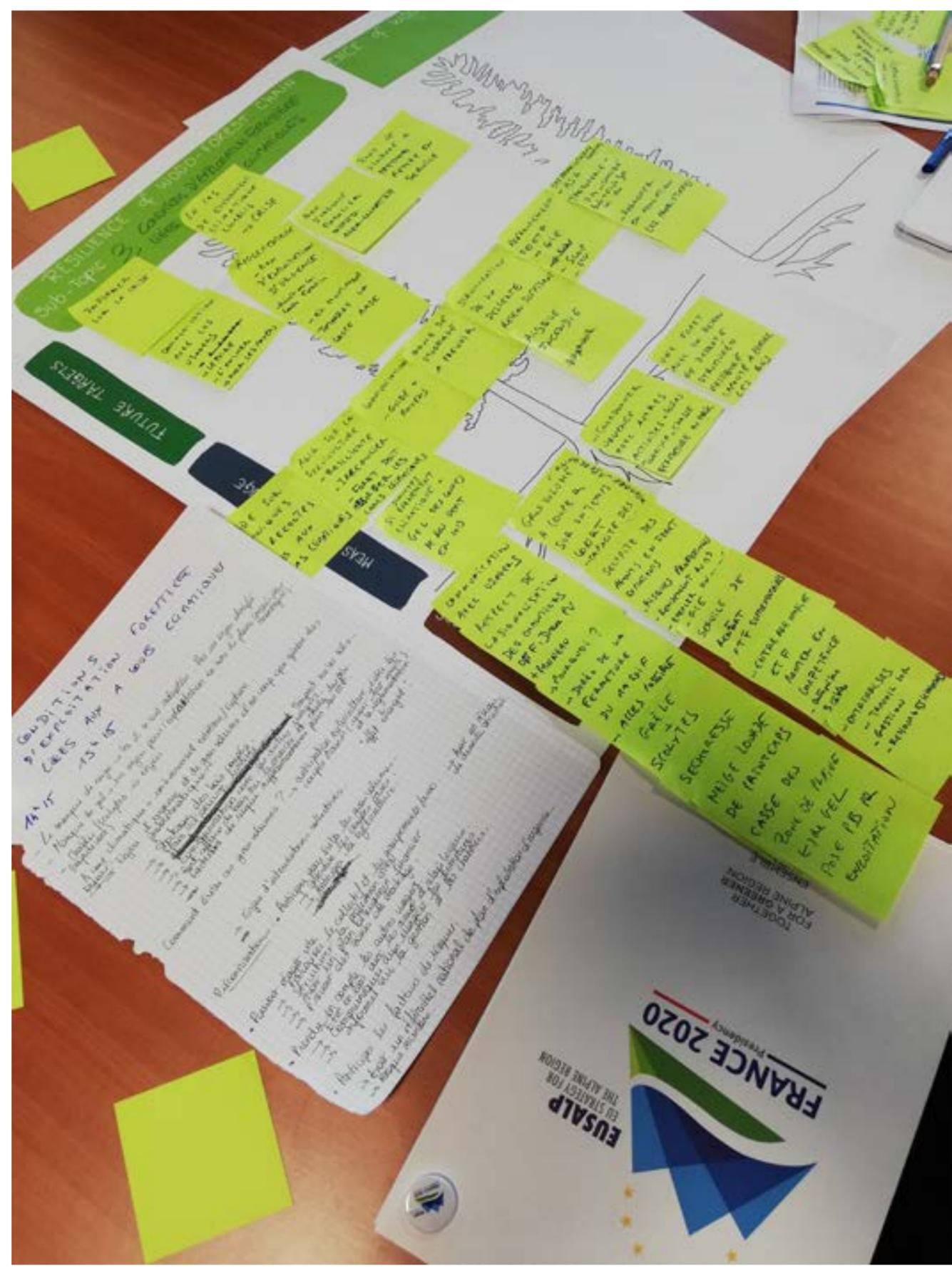
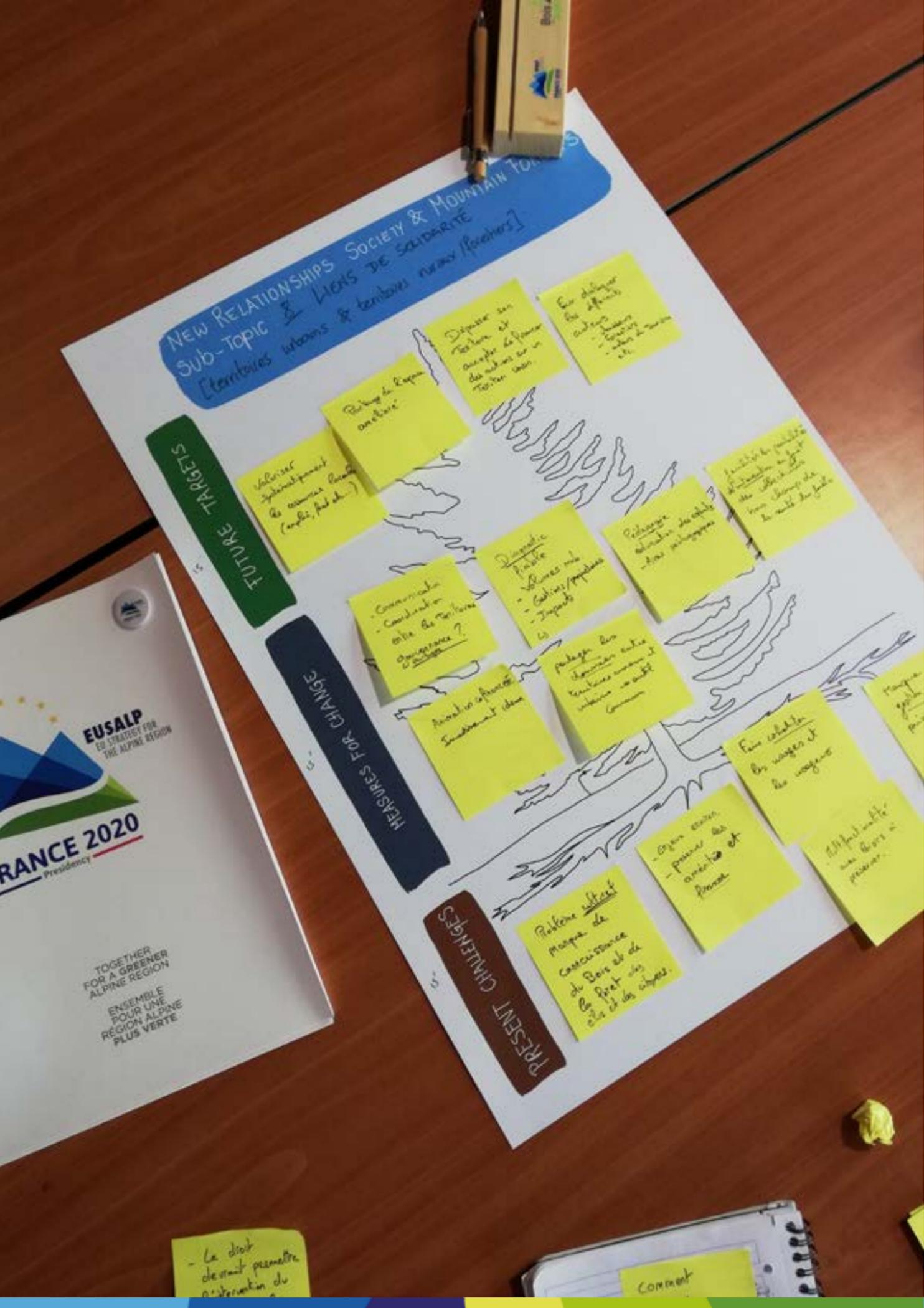


3 SEPTEMBRE 2020
ATELIERS THÉMATIQUES



ATELIERS EN COURS





DÉFIS ACTUELS

- **Incertitude générale**, dérèglements, bouleversements, complexité (gel, forte températures, sécheresse)
- **Sylviculture traditionnelle de montagne qui est bouleversée :**
 - > Les gros bois ont un avenir incertain
 - > Le morcellement donne des difficultés (France ET Allemagne)
 - > Le temps d'animation est chronophage
 - > Vieillessement des peuplements RTM
 - > Plantations mono-espèce dépassées (RTM sud des Alpes) + déséquilibre sylvo-cynégétique (France ET Allemagne)
 - > La Convention alpine interdit le financement d'essences allochtones hors expérimentation !!!
- **Problème de temporalité** (durée de vie d'un arbre par rapport à la rapidité du changement)
- **Modèle économique forestier à bout de souffle** : tout repose sur la récolte et les ventes de bois, ne permet pas de mener toutes les opérations sylvicoles nécessaires car le marché du bois est en panne
- **Pas assez de financements pour adapter les forêts**

Thème 1
Adaptation
de la sylviculture
et impacts
sur la biodiversité

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Soutenir la connaissance**
 - o Expérimentations (îlots) : adaptation des essences en altitude (faire monter d'un étage), provenances (alpine et non alpine)
 - o Travailler les prochaines essences avec précaution (ex conséquence sur la biodiversité alpine)
 - o Observer, partager = recréer un observatoire des forêts gérées et non-gérées en UE (ex RENECOFOR)
 - o Diffuser : grand public, élus, scientifiques, professionnels (en pluridisciplinarité, pas que les forestiers)
- **Soutenir en forêts les actions d'adaptation des peuplements et de la sylviculture**
= un fond de financement
- **Assouplir la Convention alpine en édifiant une doctrine sur la bonne utilisation/implantation des essences allochtones**
= code des bonnes pratiques (cf. pollution génétique, impact sur les écosystèmes)
- **Soutenir les solutions pour dynamiser la sylviculture**
 - o Massification de la gestion et de la récolte (achats publics, gestion collective privées, DIG)
 - o Débardage câble pour les zones non accessibles (diminue impact sur la biodiversité)
 - o Développer les liens entre agriculture et sylviculture
 - o Usage du bois (moteur de la consommation)
- **Financer des projets « Espaces forestiers » à l'image des « Espaces valléens »** pour drainer une source de financement (ex. LEADER) vers un ensemble de projets en lien avec la forêt : plantation, captage eau, économie, biodiversité, risques naturels (pour *in fine* dynamiser la sylviculture)

OBJECTIFS D'AVENIR

- **La sylviculture ne doit plus être réactive**
(cf. sylviculture d'urgence) **mais précautionneuse**
(cf incertitudes, conservation du potentiel génétique et de la biodiversité des forêts actuelles).
- **Une sylviculture variée pour maximiser les chances :**

Plusieurs essences, plusieurs itinéraires sylvicoles, accompagner les potentiels locaux > **Guide de la sylviculture adaptée**
NB : études aux résultats très variés sur l'impact sur la biodiversité des différents itinéraires sylvicoles
- **Une sylviculture du partage de connaissance**
(grand public, élus, professionnels, scientifiques) > en pluridisciplinarité (pas que les forestiers)
- **Une sylviculture portée / supportée par les différents bénéficiaires de la forêt**
(multifonctionnalité)

DÉFIS ACTUELS

- Adapter les peuplements et nos pratiques au climat futur
- Lever les freins à l'action : manque de ressources, obstacles réglementaires (contradictions entre leurs objectifs), moralement et diversité du foncier, etc.



Thème II
Gestion des crises
climatiques et impacts
sur la sylviculture

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Systématiser les diagnostics de vulnérabilité climatique**
- **Développer et diffuser la connaissance auprès des décideurs** (capitaliser, mutualiser les résultats des expérimentations) : **partage d'expériences, avoir une structure unique** (ex ; RMT AFORCE)
- **Mettre l'accent sur les outils financiers pour les services écosystémiques** (actions sylvicoles de prévention par le Fonds Barnier, label bas-carbone, Sylv'ACCTES...), et **diriger les fonds européens** (FEDER et FEADER), **nationaux, régionaux vers les services écosystémiques**
- **Faire évoluer la réglementation**
- **Anticiper les crises aiguës** (ex. financer des aires de stockage du bois mort)

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Avoir des forêts multifonctionnelles et résilientes**

DÉFIS ACTUELS

- **Des à-coups climatiques = événement extrême / rupture, ex :**
 - o Grêle
 - o Scolytes
 - o Sécheresse
 - o Neige lourde de printemps = casse des arbres
 - o Moins de gel en plaine = pose problème pour exploitation en montagne (gel)
- **Urgence et gros volumes d'un coup qui génèrent des problématiques :**
 - o Stockage des bois coupés
 - o Main d'œuvre limitée
 - o Impact sur les sols
 - o Coordination avec les autres acteurs et usagers dans l'urgence (tourisme, chasse, fermeture public)
 - o Fort afflux de bois sur le marché et chute des prix
 - o Facteurs de risques supplémentaires pour les ETF (déjà à fort risque professionnels, par ex. lié au rendement au m3)
 - o **Comment éviter les gros volumes dans un temps court ?**
- **Interventions collectives**
 - o Capacité des ETF limitée
 - o Organisation entre ETF pour travailler ensemble insuffisante, pas assez réactive

Thème III
Conditions d'exploitation
forestière liées aux
à-coups climatiques

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Anticiper pour éviter les gros volumes**
 - o Interdire les coupes rases
 - o Agir sur la sylviculture : qu'elle soit plus résiliente, plus irrégulière, la forêt doit pouvoir absorber les chocs climatiques
 - o Guide sur les techniques de récolte liées aux aléas climatiques
- **Pouvoir réagir vite**
 - o Prévoir un service de renfort (ETF)
 - o Favoriser le collectif et les groupements / associations et structurer la profession ETF et les propriétaires forestiers (par ex. regroupements en ASA, GIE...)
 - o Renforcer les ETF : monter en compétences sur les techniques (ex. câble), la gestion et les ressources humaines
 - o Avoir un plan d'urgence financier
 - o Prévoir des zones de stockage
 - o Un réseau de desserte structuré pour mieux évacuer les bois
 - o Gel des coupes de bois vert
- **Prendre en compte les autres usagers (loisirs, tourisme, chasse, fermeture au public)**
 - o Être en lien avec les associations et relais locaux
 - o Communiquer auprès des usagers sur les fermetures, la gestion et les chantiers (ex. panneaux : pourquoi ? durée de fermeture du massif, accès possibles...)
 - o Faire respecter la signalisation (ex. dresser des PV)
 - o Outils et moyens climatiques
- **Anticiper les facteurs de risques**
 - o Avoir un référentiel national de plan d'exploitation d'urgence
 - o Mesures face au risque d'incendie (ex. réservoirs)

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Informé sur la crise**
- **Communication avec les usagers : le faire, l'animer = avoir les moyens**
- **En cas d'événements climatiques, chablis, crise**
 - o Réglementaire : plan d'exploitation d'urgence (décret ou loi, code forestier)
 - o En montagne : interdire la coupe rase
 - o Plan d'urgence financier
 - o Zone de stockage à mettre en service

DÉFIS ACTUELS

- **Changement climatique (ex effet scolyte) = dégradation de la qualité du bois** (propriétés techniques) donc tendance au stockage sur pied donc séchage sur pied. arrivée sur le marché de bois dépéris en grande quantité
- **Certaines essences sont plus concernées, impactées par le réchauffement climatique** : épicéa. + de nouvelles essences plantées mais filière pas adaptée
- **Déstructuration plus impactante pour le bois construction** (que pour le bois énergie et la papeterie).
- **Impact plus fort sur les scieries moyennes** (petites scieries = marché local / grandes scierie = approvisionnement international), seconde transformation = approvisionnement bois importé à bas prix)
- **La demande est sur du local** : épicéa de qualité, bois massif
- **Mais via le négoce : demande de produits bois standard, importés, à bas coûts**
- **Problème des Très Gros Bois** (outils de transformation pas calibrés pour, besoin de nouvelles lignes de sciages)

Thème IV
Conséquences
sur les filières
de transformation

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Accompagner les entreprises alpines pour répondre à la demande** (pour des chantiers plus simples, plus rapides, plus sécurisés, avec moins de déchets) et trouver de la souplesse : plus de produits standards, travailler une diversité d'essences, de qualité de bois (tres gros bois).
- **Relocaliser l'économie** :
 - o s'appuyer sur la traçabilité et les certifications (Bois des Alpes™),
 - o enjeu de rattacher la construction privée
- **Soutenir les actions de communication et de promotion pour renforcer le sentiment d'appartenance**
- **Amplifier les aides**
 - o Continuer d'aider les petites unités à se moderniser,
 - o Susciter des rapprochements (animation écosystème)
 - o Susciter et aider l'innovation : sciage des gros bois, unités de collage, etc...
- **Financer la prospective** :
ex les études de filière sur la demande de la construction bois (ex projets grande hauteur en bois local), sur l'offre en bois local, les produits, leur disponibilité à 5 ans, en quelles essences, ...).
- **Besoin de plus de plateformes de stockage pour contrer la surproduction, les difficultés de vente et donc la chute des prix** : mieux gérer les approvisionnements et réguler les à-coups.
- **Aide pour les coupes**
- **Accélérer la rotation = 1 coupe tous les 8 ans pour plus de qualité**
- **Inciter plus fortement à la plantation d'essences différentes (cèdre, épicéa, pin d'Alep...)**

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Prendre appui sur les marchés locaux du bois pour valoriser l'identité culturelle alpine et développer des liens de solidarité protecteurs et rendre visible les services écosystémiques forestiers.**
- **Être en mesure de valoriser les très gros bois.**
- **Valoriser plus d'essences différentes.**
- **Généraliser les produits bois standard.**
- **Viser une valeur de référence liée au bois de charpente.**
- **Utiliser massivement des produits bois locaux standards pour une meilleure efficacité des chantiers.**

THÈME

V. SENSIBILISER SUR LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES FORÊTS DANS LES ALPES

Modérateur : Pierre PACCARD, chargé de mission forêt, filière-bois, dessertes, PNR du Massif des Bauges

DÉFIS ACTUELS

- **Spécificités alpines (protection, hydrologie, accès aux parcelles), qui sont censées être financées par la production (récolte, vente bois). Le modèle économique est à bout.**
- **Déconnexion de la société avec la gestion forestière en montagne (enjeu d'une sylviculture durable et dynamique pour maintenir la multifonctionnalité). On touche toujours le même public.**
- **Difficulté à se faire entendre vis-à-vis de parties prenantes de plus en plus dogmatiques.**
- **Tout le monde est d'accord sur le concept mais en pratique c'est plus compliqué.**
- **À priori les forestiers sont « convaincus » de cette multifonctionnalité (sauf à la marge...).**
- **Valeur économique de la forêt pas reconnue à ce jour (économie du passé !) alors qu'en montagne 90% de la richesse produite par la forêt relève des aménités sociales et environnementales (=cadre de vie).**
- **Difficulté à faire valoir la fonction de production aujourd'hui.**
- **Les démarches de concertation territoriales fonctionnent lorsqu'elles sont animées, argumentées d'un dialogue territorial : importance de la volonté politique et du rôle des élus.**

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Les moyens financiers**
 - o Consacrer les budgets de fonctionnement à l'animation de la sensibilisation à la multifonctionnalité.
 - o Inventer une mission d'intérêt général : sensibiliser à la multifonctionnalité des forêts en impliquant tous les acteurs.
 - o Inventer un modèle économique pour financer l'action (produits touristiques, faire payer les visites).
 - o Financer de l'action d'animation grâce aux mesures compensatoires ?
 - o Rechercher la complémentarité des moyens entre les territoires (EPCI, PNR, CFT) et les forestiers (ONF, CNPF...).
- **Acteurs relais**
 - o S'appuyer davantage sur les pros du « tourisme » et de l'éducation au territoire.
 - o Cibler les jeunes.
 - o Importance de sensibiliser sur le terrain.
- **Communication**
 - o Se mettre d'accord entre forestiers sur un message commun à l'échelle alpine et locale.
 - o Communiquer au grand public sur l'enjeu de la production de bois.
 - o S'inspirer de la communication de l'agro-alimentaire pour reconnecter produit-forêt ?
 - o Des outils de diagnostic de la multifonctionnalité à disposition du public (cartes, documents didactiques...).

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Réduire les « conflits d'usage »**
- **Que les gens soient au fait de l'impact économique de la gestion, de l'exploitation et des coupes**
- **Attention à trouver l'équilibre entre production / biodiversité / loisir (équilibrer les financements)**
- **Sensibiliser :**
 - o Le grand public (utilisateurs, loisir...)
 - o Les décideurs (élus, propriétaires...)
 - o Les législateurs



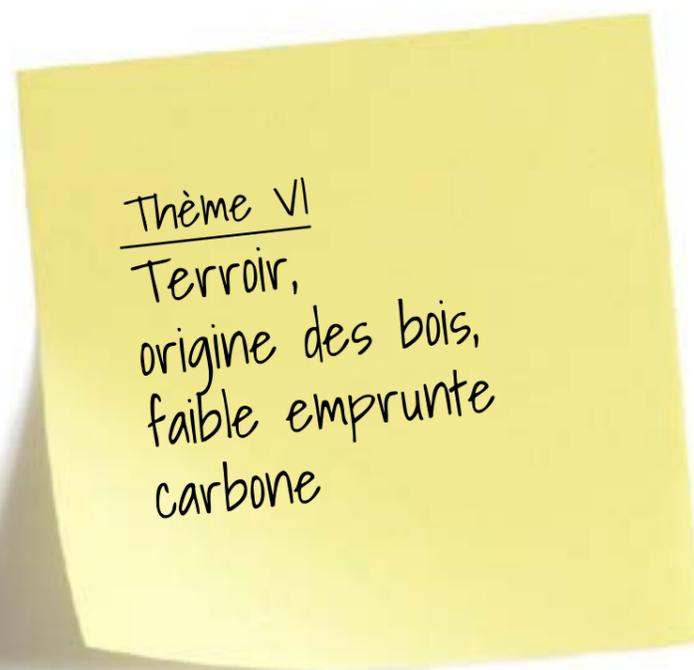
THÈME

VI. TERROIR, ORIGINE DES BOIS, FAIBLE EMPRUNTE CARBONE

Modérateur : Damien LOZACH, chargé de mission, Association Bois des Alpes

DÉFIS ACTUELS

- Lien naturel entre bois local et faible empreinte carbone (peu d'énergie pour mise en œuvre)
- Emissions de CO2
- Faible proportion de construction en bois



MESURES POUR LE CHANGEMENT

- Subventions publiques :
 - o 1000 € / ha pour coupe en forêt de protection
 - o Donner une valeur au CO2 stocké dans les bois de montagne de sorte à compenser leur surcoût d'exploitation.
- Identifier les spécificités de terroir alpines, de montagne qui peuvent constituer des niches où seraient valorisés des produits bois bien particuliers, et ainsi maintenir des tissus locaux.
- Prix minimum pour le m3 de bois (cf. agro-alimentaire).
- Formation des acheteurs, dont publics, à l'utilisation des bois locaux.
- Coordination avec les autres acteurs européens du bois local.
- Réseau de producteurs de bois locaux.
- Faciliter l'exploitation par câble.

OBJECTIFS D'AVENIR

- Diminuer l'empreinte carbone du transport
- Le bois local de montagne (traçabilité) sera reconnu pour sa haute valeur ajoutée, économique et environnementale (services écosystémiques)

THÈME

VII. LIENS DE SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES URBAINS ET TERRITOIRES RURAUX / FORESTIERS

Modérateurs : Fabien BOURHIS, responsable mission Forêt-Bois, PNR de Chartreuse
Wilfried TISSOT, référent régional bois énergie, UR Communes forestières AURA

DÉFIS ACTUELS

- **Problème culturel** : manque de connaissances du bois et de la forêt par les élus et les citoyens
- **Enjeux environnementaux**
- **Préserver les aménités et les financer**
- **Faire cohabiter les usages et les usagers**
- **Multifonctionnalité avec loisirs à préserver**
- **Manque de gestion en forêt privée ou gestion « durable »** (biodiversité, paysage...)
- **Recherche d'équilibre (dans les mesures de compensation)** : espace artificialisé, espace agricole, espace forestier

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Communication**
- **Coordination entre les territoires**
- **Gouvernance partagée ?** (cf. outil déjà existant : PCAET)
- **Partager les données entre territoires ruraux et urbains (outil commun)**
- **Diagnostic fiable** : volumes mobilisables, gestions/propriétaires, impacts (études)
- **Animation cofinancée**
- **Investissement cofinancé**
- **Mise à disposition d'ingénierie (financière, administrative) entre territoires**
- **Pédagogie de la forêt** : éducation des enfants, aires pédagogiques (cf. école à la forêt)
- **Pédagogie de l'usage du bois auprès des habitants** (liens scierie mobile & cabanes jardin familiaux, mobilier urbain...)
- **Agir sur le foncier forestier** (biens vacants et sans maître) = politique d'acquisition
- **Faciliter les possibilités d'intervention en forêt par les collectivités**, hors champs de la santé des forêts
- **Traçabilité des bois et des produits bois**
- **Motiver la demande en bois (local) dans la collectivité** (construction, énergie)

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Faire dialoguer les différents acteurs** (chasseurs, forestiers, acteurs du tourisme, etc.)
- **Dépasser son territoire et accepter de financer-porter des actions sur un territoire voisin**
- **Améliorer le partage de l'espace**
- **Valoriser systématiquement les ressources locales** (empli, forêt, etc.)

Thème VII
Liens de solidarité
entre territoires
urbains et territoires
ruraux / forestiers

THÈME

VIII. TRAVAIL EN FORÊT DE MONTAGNE

Modérateur : Marc-Jean ROBERT, responsable forêt filières bois, Conseil départemental de la Savoie

DÉFIS ACTUELS

- **Manque de main d'œuvre**
 - o Besoin de trouver la main d'œuvre suffisante en quantité et qualité / personnel qualifié / opérateurs motivés et formés
- **Formation, qualification**
- **Attractivité**
- **Pluriactivité**
- **Reconversion professionnelle à 45 ans (porte de sortie...)**
- **Côté administratif**

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Développer des services d'accompagnement en gestion de l'entreprise (pilotage)**
- **Certification des entreprises (communication, outils numériques, formations complémentaires) comme but : un label de qualité**
- **Favoriser l'organisation :**
 - o Regroupement d'ETF (GIE, Scoop...) pour organiser le temps de travail et prospecter d'autres marchés
 - o Encourager la pluriactivité (paysagistes, conducteurs d'engins, formateur professionnel...)

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Rémunération correcte du travail de qualité**
- **Capacité à évoluer en fonction des contraintes réglementaires, administratives**
- **Être en mesure d'apporter du conseil de premier niveau**
- **Communiquer sur les métiers de la forêt et les enjeux pour attirer plus de personnes**
- **Réduire la pénibilité**



Thème VIII
Travail en forêt
de montagne

DÉFIS ACTUELS

- **Équilibrer les objectifs d'une sylviculture de la multifonctionnalité**
- **Renforcer le respect de la nature**
- **Le besoin de puits de carbone**
- **Besoin de sensibiliser à l'impact que les personnes/la société ont sur les services écosystémiques (EES)**
- **Besoin d'éviter la diminution de la biodiversité**
- **Production de bois** : le changement climatique va provoquer un changement de paradigme et de modèle économique, passant de la commercialisation de bois rond à la commercialisation de produits forestiers non ligneux et de services écosystémiques par de nouvelles entreprises vertes et innovantes
- **Coexistence conflictuelle entre l'homme et la faune sauvage dans le temps et dans l'espace**
- **Conflits également entre les humains**, avec d'une part les intérêts individuels (obtention de bénéfices économiques) et d'autre part les intérêts collectifs liés à la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques. Ces conflits sont en partie dus à des législations parfois contradictoires, telle que l'autorisation de coupes à blanc dans certains cas ou les fortes restrictions d'abattage dans les zones protégées.

- **Conflit entre pratiquants d'activité de loisirs et la forte protection de certains territoires pour y préserver par ex. des espèces endémiques** (zones de protection de la faune sauvage) ou les ressources en eau, etc.
- **La gestion forestière est un sujet transversal qui est lié à plusieurs secteurs économiques dans les zones rurales.** L'aménagement du territoire est donc très important car les différents acteurs et utilisateurs des forêts ont des attentes et des objectifs différents lorsqu'ils visitent les forêts, comme les touristes, les sportifs, les chasseurs, les forestiers, les personnes en quête de bien-être, les ramasseurs de champignons, etc.

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- **Encourager les filières de valeur ajoutée locales** - la filière du bois domestique, mais aussi les filières de produits forestiers non ligneux.
- **Proposer une feuille de route politique pour favoriser une sylviculture mixte** (essences et âge des peuplements) (promotion d'exemples de bonnes pratiques).
- **Réglementations forestières spécifiques/directives** juridiquement contraignantes sur la manière de gérer, mais aussi de compenser les efforts supplémentaires pour favoriser certains services écosystémiques.
- **Paiements compensatoires (subventions)** pour motiver et permettre aux propriétaires forestiers de poursuivre la gestion des forêts.
- **Des fonds publics et/ou privés pour les services publics.** En particulier pour les services écosystémiques qui n'ont pas de prix de marché ou qui sont traités comme un bien commun ou public, comme l'eau potable, et pour lesquels des personnes ou des institutions privées accordent également des subventions pour compenser les pertes économiques, afin de soutenir d'autre part la fourniture de ce service/de ce bien commun - car il s'agit d'un sujet si important sur le plan émotionnel.
- **Des avantages fiscaux lorsque les services écosystémiques sont promus, renforcés.**
- **Créer des possibilités d'investissement ou de participation financière** pour de nouvelles entreprises vertes (publiques et privées) qui traitent de la protection des services écosystémiques.
- **Faciliter l'achat de parcelles forestières** (notamment dans le cas des forêts abandonnées ou mal gérées)
- **Dialogue civil et médiation pour pallier le manque de connaissances sur la gestion durable des forêts et sur les services écosystémiques** : mesures/outils éducatifs, initiatives de sensibilisation ou mise en place d'un conseil consultatif.
- **Favoriser le transfert et l'échange de bonnes pratiques entre propriétaires forestiers de différents pays.**
- **Introduire des indicateurs de performance qualitatifs** pour promouvoir et souligner l'importance du maintien des services écosystémiques (sensibilisation), sans quantifier les valeurs non commercialisables du service en termes/unités économiques ;
- **Cartographie des services écosystémiques** - pour sensibiliser à leurs quatre dimensions : Soutien, régulation, approvisionnement et culture
- **Partage d'informations et communication de la valeur des services écosystémiques**

OBJECTIFS D'AVENIR

- **Création de coopératives entre les petits propriétaires forestiers, notamment entre les membres d'une famille possédant séparément des terres forestières.**
- **Coexistence pacifique et fructueuse entre l'homme, l'animal et les utilisateurs de la forêt.**
- **Les services écosystémiques pouvant être commercialisés comme produits forestiers non ligneux deviendront économiquement plus importants que le service écosystémique de production de biomasse, pour la vente de bois.**
- **La catégorisation des peuplements forestiers selon une fonction particulière sera remplacée par une stratégie de gestion forestière multifonctionnelle bien équilibrée.**
- **Des projets de recherche pour mieux comprendre quelles nouvelles essences forestières seraient mieux adaptées aux objectifs visés par les propriétaires/gestionnaires de forêts.**
- **Obtenir une meilleure qualité de bois, en évitant les dommages causés par les parasites et autres dommages biotiques et non biotiques, ce qui nous permet de mieux envisager l'utilisation en cascade du bois**

Thème IX
Services
écosystémiques
/ biodiversité
/ espaces naturels

THÈME

X. ECONOMIE CIRCULAIRE

Modérateurs : DR. KLEINSCHMIT VON LENGEFELD Andreas Nikolaus
Director International Operations FCBA Institut Technologique

DÉFIS ACTUELS

- Positionnement de la filière forêt-bois comme acteur clé de l'économie circulaire
- Avancer le concept de co-production
- Les déchets comme la nouvelle ressource pour des produits de la consommation
- Profiter du pacte vert (la nouvelle politique au niveau européen)
- Zéro Carbone, « zero-waste »;
- Intégrer la société dans les actions et le fonctionnement de la filière forêt-bois
- Renforcer la coordination transrégionale / transnationale / européenne
- Renforcer la mobilisation de la filière et de chacun des acteurs
- Réaliser l'économie de fonctionnalité dans la filière forêt-bois

MESURES POUR LE CHANGEMENT

- Intégrer l'écoconception dans les chaînes de valeurs forêt-bois
- Nouveaux business modèles
- Production locales / régionales (sans frontière géopolitique pour la création d'une masse critique)
- Analyser et coopérer avec la politique européenne dans les régions (fonds structurels,...)
- Intégrer la société dans un dialogue et dans les actions / la gestion des forêts (développement rural)
- Réaliser des démonstrateurs d'une industrie verte, zéro-Carbone, Zero-Waste dans les régions
- Organiser et coordonner la coopération translocale, transrégionale, transnationale avec des événements comme ceci.

OBJECTIFS D'AVENIR

- La filière forêt-bois bien positionnée comme acteur clé dans l'économie circulaire
- Une industrie durable, zéro déchet et bas Carbone, installée
- Nouveaux produits de consommation dans le marché
- Une économie de fonctionnalité en fonction dans la région
- Nouveaux emplois et des cours de formations
- Une filière très compétitive et durable
- Acteurs clés dans la politique public
- Engagement positif de la société en marge des actions de la filière

Thème X

Economie circulaire

3 SEPTEMBRE 2020
RESTITUTION - CLÔTURE

Restitution en images



Clôture

Interventions politiques



**NADIA
AMRI**

COMMISSION EUROPÉENNE



**GUILLAUME
ROUSSET**

DIRECTEUR ADJOINT À LA
DIRECTION RÉGIONALE
ALIMENTATION AGRICULTURE ET
FORÊT DE LA RÉGION AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



**SYLVAIN
MATHIEU**

VICE-PRÉSIDENT, EN CHARGE
DU BOIS, DE LA FORÊT ET DE
LA MONTAGNE, DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

« Nous appartenons à une même communauté d'intérêt, d'identité, de destin, celle de la forêt alpine, nous partageons les mêmes conditions de fortes pentes, de paysages, de risques, de valorisation économique des bois dans les territoires, tout cela avec une sensibilité particulière au changement climatique : nous avons un projet commun à élaborer. Le succès de cet événement c'est d'avoir « fait communauté » puisque les groupes de travail ont dégagé des lignes de forces qui doivent être intégrées dans les feuilles de route nationales et des autorités de gestion pour les prochains fonds européens » Guillaume **Rousset**

« À l'heure du changement climatique cette conférence souligne bien la nécessité d'avoir une approche cohérente et commune des forêts alpines pour dégager des solutions concrètes partagées. Pour ce faire la SUERA joue un rôle déterminant dans la mise en place d'actions conjointes dans le cadre des priorités de l'Union Européenne sur le territoire alpin et notamment le pacte vert de l'Union Européenne ». Nadia **Amri**

« Les études ont montré que dans les forêts de montagne, la valeur économique (production de bois) est minime, c'est celle écologique et sociale qui prédomine, plus on monte en altitude plus cette valeur économique baisse, en haute montagne on arrive même à une valeur du bois sur pied négative. Les manifestations du changement climatique (sécheresse, pic caniculaire etc), d'abord exceptionnelles sont maintenant quasi normales, elles sont aussi et surtout accentuées en montagne. Le manque d'eau a de graves impacts sur les arbres et toutes les activités économiques de nos vallées. Il y a donc un véritable enjeu à trouver la bonne articulation entre programmes européens à venir pour répondre à ces urgences ». Sylvain **Mathieu**



DÎNER CROISIÈRE



4 SEPTEMBRE 2020
EXCURSIONS

Excursion n°1

Au massif des Bauges « Multifonctionnalité de la forêt de montagne »

Arrêt 1 : Forêt Départementale de la Combe d'Aillon

- Accueil (café, croissants)
- Entretien de la forêt de montagne
- Problématique des très très gros bois
- Prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière (Natura 2000)
- Journées de découverte de la gestion et de l'exploitation forestière

Arrêt 2 : La Féclaz

- Changement climatique
- Problématique station moyenne altitude
- Opération « scolyte des Déserts »
- Gestion en futaie irrégulière, forêt communale Les Déserts
- Sylv'ACCTES

Arrêt 3 : Belvédère du Revard

- Forêt de loisir versus forêt de production
- Lecture de paysage depuis le belvédère du Revard
- Interaction forêt et géologie
- Déjeuner



Excursion n°2

Au massif de la Chartreuse « Forêt de montagne productive et péri-urbaine »

Arrêt 1 : Forêt domaniale de la Grande Chartreuse, Col de Porte Accueil (café, croissants)

- Présentation de la démarche « forêt d'exception » Grande Chartreuse
- Produire demain dans une « forêt périurbaine », marteloscope et les journées découvertes « vis ma vie de bûcheron »
- Valoriser le bois de Chartreuse, présentation du habert de la prairie du Charmant Som

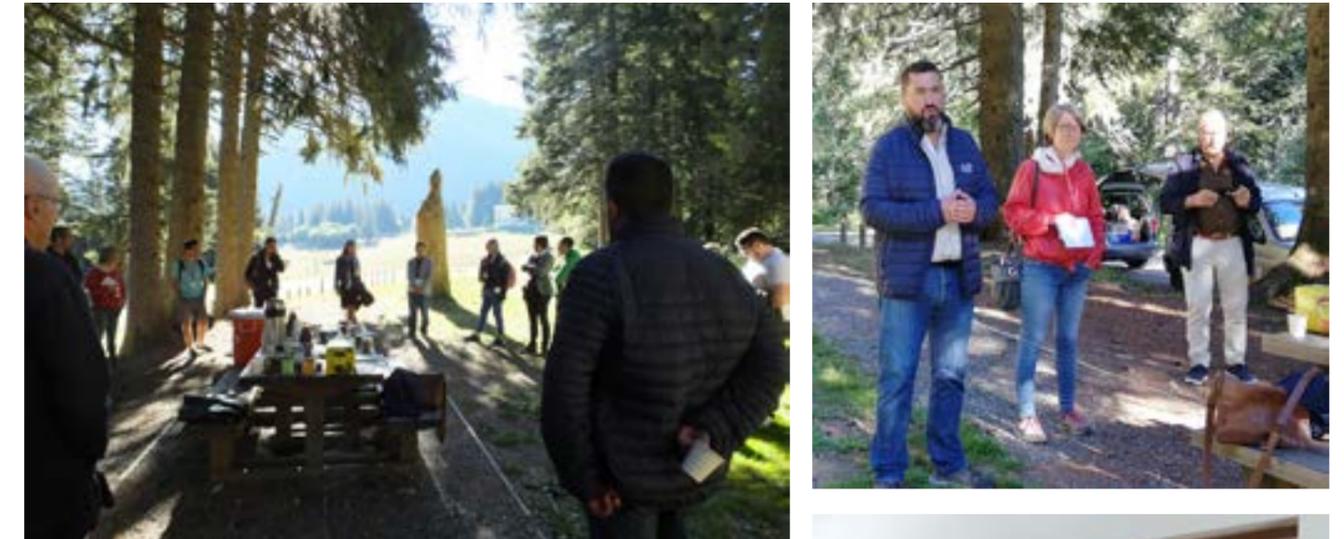
Arrêt 2 : Espace multi-activité et école de St-Pierre-d'Entremont

- Valorisation bois de Chartreuse et bois des Alpes

Arrêt 3 : Plateforme bois énergie ZI Chartreuse-Guiers

- Enjeux bois énergie à l'échelle de Rhône Alpes et des territoires pré-alpins
- Organisation de l'approvisionnement bois énergie en Chartreuse
- Présentation de l'entreprise Multi-Trans Savoie (projets et investissement)
- Déjeuner

En présence de Fabien MULYK, vice-président, délégué en charge de la forêt/filière bois et environnement, conseil départemental de l'Isère.



REVUE DE PRESSE
ARTICLES ET REPORTAGES



VOTRE RÉGION

AIX-LES-BAINS Jusqu'à ce soir, une conférence internationale examine les conséquences du réchauffement climatique

L'Europe se penche sur l'avenir des forêts alpines

Comment protéger la forêt de l'arc alpin ? Des scientifiques, des techniciens, des élus... de sept pays européens travaillent sur la question depuis jeudi, à Aix-les-Bains.

Alors que la menace ne connaît pas de bornes, la réponse parle toutes les langues. Comment préserver la forêt alpine, victime du réchauffement climatique ? Depuis hier jeudi à Aix-les-Bains, Français, Suisses, Allemands, Italiens... planchent ensemble sur la question.



Sept pays européens coopèrent pour protéger la forêt alpine, comme celle des Bauges que les congressistes, réunis jeudi à Aix-les-Bains, visiteront ce vendredi. Photos La Di/Thierry GUILLOT

Surtout, ils ne s'arrêtent pas aux frontières.

D'une manière générale les forêts alpines sont très fragiles et pâtissent du réchauffement climatique, observe Christiane Barret, la déléguée générale de la présidence française de la Suera.

Les forêts alpines sont très fragiles et pâtissent du réchauffement climatique.

Christiane Barret

programmes européens pour la période 2021-2027. La politique européenne est souvent considérée comme technocratique.

S'il s'agit cette semaine dans la cité thermale de la première réunion de travail orchestrée par la présidence française depuis l'épidémie

de Covid-19, la Suera a néanmoins publié le 12 juin un manifeste « pour une région alpine durable et résiliente ».

Il récapitule les orientations envisagées, dont certaines ont encore été formulées hier jeudi pendant les ateliers. C'est préserver la biodiversité en développant les « infrastructures vertes ».

« Nous synthétiserons les propositions faites lors de cette conférence à Aix-les-Bains, pour les adresser aux autorités de gestion chargées d'élaborer les

politiques européennes pour la période 2021-2027. La politique européenne est souvent considérée comme technocratique.

S'il s'agit cette semaine dans la cité thermale de la première réunion de travail orchestrée par la présidence française depuis l'épidémie

Pierre-Eric BURDIN

CHAMBERY Il co

Un best of Lemarchal



Le DVD du concert de C sur scène à l'Olympia et of qui sort ce 4 septem

C'est ce lundi 7 septembre sera diffusé sur TF1 le "Pourquoi je vis", consacré à la carrière du chanteur chambérien Grégory Lemaire. Cette fiction, tourné en majeure partie en Savoie, est présentée en deux parties. Le premier épisode sera diffusé ce soir à 20h, le second le lendemain à 20h.

En parallèle, un best of sera diffusé sur TF1 le 13 septembre à 20h, à l'occasion de la sortie de son album "Le plus beau de moi". Le titre, à une référence aux paroles de "Un homme en danger" de Michel Buisson, que Grégory Lemaire interprète lors du concert de Chambéry.

SAVOIE Chiens

L'appel à sécuriser



Les chiens de protection-prédateurs comme le la

Martine Berthet, sénatrice (LR) de la Savoie, a initié Bérengère Abba, ses

« On a des atouts mais aussi des faiblesses »

En ouverture de la conférence jeudi matin, des élus du conseil départemental de la Savoie (Lionel Mithieux) et de Région Auvergne-Rhône-Alpes (Philippe Meunier) et le président de l'union régionale des Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Michel Grambert) ont rappelé, en substance, que la forêt alpine était fragile, mais pas pour autant laissée de côté.

« Nous avons des atouts fantastiques, nous avons également des faiblesses et nous avons déjà apporté des réponses », a rappelé le vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Philippe Meunier. « Le conseil régional a voté en 2017 un plan bois de 37 millions d'euros, notamment pour renforcer la compétitivité des entreprises de la filière bois et faire la promotion de la production locale. »

Toutes ces actions recevront le soutien de l'État, a assuré le préfet Pascal Bolot. « Nous travaillerons en synergie avec les différents niveaux administratifs pour apporter des réponses aux populations souhaitant continuer à vivre en montagne », a-t-il indiqué.



Philippe Meunier, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Photo La Di/P.-E. B.

TERRITOIRES

LES GRILLES D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES NE SONT PAS DES POUBELLES !



On y pense peu, mais jeter un déchet à travers une grille au sol revient à polluer... le lac ! En effet, certains comportements qui peuvent sembler anodins, vont avoir des conséquences désastreuses pour les milieux naturels », indique la municipalité de Chambéry dans un communiqué. À cet effet, elle a décidé de marquer les esprits en inscrivant en

bleu, à côté des grilles d'égout du centre ancien, la phrase : « Ici, commence le lac ». Car contrairement aux idées reçues, ces grilles d'évacuation des eaux pluviales ne mènent pas aux égouts ! Et tout déchet, mégots ou autres solvants jetés à travers rejoint directement la Laysse, puis le lac du Bourget, sans passer par la station d'épuration...

À l'orée d'une nouvelle filière bois

Quoi de mieux que les Bauges et la Chartreuse pour réfléchir à l'avenir de la filière bois en montagne ? Une conférence européenne s'est tenue à Aix-les-Bains, à l'issue de laquelle de nombreuses solutions ont été abordées.



RÉFLEXION. Parmi les idées retenues, celle d'élaborer des zones de stockage d'urgence du bois en cas de catastrophe climatique.

PROSPECTIVE

Penser global en partant du local. Les acteurs européens du monde de la forêt, scientifiques, techniciens et élus notamment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Savoie, se sont réunis jeudi 3 septembre au centre des congrès d'Aix-les-Bains autour du thème « La forêt de montagne face au changement climatique ».

Face à la baisse de la qualité du bois, la diminution des prix due à la surproduction, l'arrivée de nouvelles essences sur le marché et les aléas climatiques, les intervenants ont élaboré des pistes de solutions d'adaptation, comme la nécessaire modernisation des scieries, une meilleure coordination des différents acteurs, et plus largement la promotion de la multifonctionnalité des forêts et assurer un meilleur niveau de vie à ceux qui y travaillent.

PRIORITÉ À LA MULTIFONCTIONNALITÉ.

De quoi aborder tout à tour les problématiques de la biodiversité, le tourisme de montagne, l'entretien des forêts, ainsi que la filière bois-énergie et la labellisation du bois. En est ressortie une série de solutions face aux nombreux défis (économiques, écologiques, sociaux) que doit relever la filière pour subsister.

Autrement dit en faire des espaces aussi viables économiquement, écologiquement, que socialement. Comme le rappelle Sylvain Mathieu, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et représentant national des Régions sur les questions touchant à la forêt, « seulement 30 % de la richesse de la forêt est issue de son exploitation économique ; il ne faut donc pas négliger les autres

aspects ». Face aux catastrophes climatiques récurrentes, les intervenants ont aussi insisté sur la nécessité de mettre sur pied des plans d'urgence plus efficaces. Ainsi, l'une des intervenantes assure que « la forêt sera une solution et non pas un problème pour le changement climatique ». Cet événement

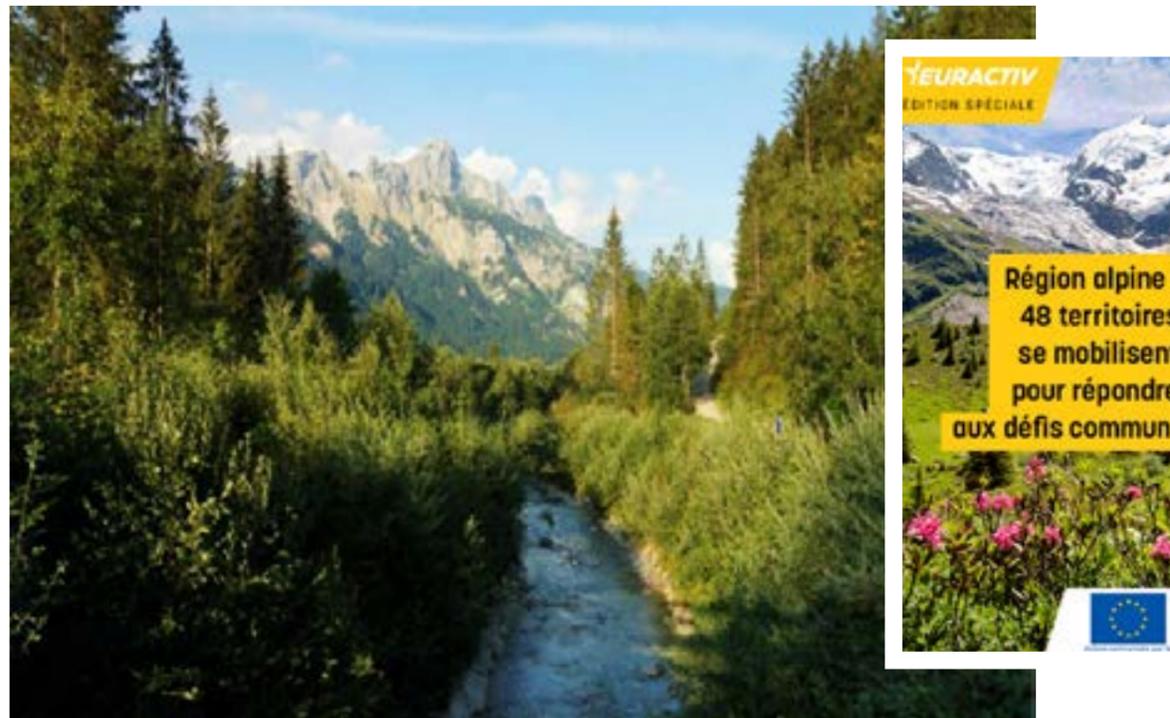
s'inscrit dans le cadre de la présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (Suera), lancée en 2015. L'objectif étant de développer une politique européenne de la forêt, qui aurait des répercussions concrètes sur tous les territoires de montagne, notamment transalpins. ●

REPÈRES

La Suera (Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine) se compose de sept États et de 48 régions du massif alpin, s'étendant sur 450 000 km², soit 10 % de la superficie de l'Union européenne et compte près de 80 millions d'habitants. Cet événement à dimension politique, porté par la Suera, est soutenu par tous les niveaux de structures publiques et bénéficie du soutien de l'État (crédits FNADT - Convention interrégionale du massif des Alpes), de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des Départements de la Savoie et de l'Isère. La présidence, assurée par la France, est reconduite pour une année, en raison du contexte de crise sanitaire.

EURACTIV

La filière bois alpine, une opportunité à saisir



Forêt dans les Alpes du Tyrol en été [Siegi]

Cet article fait partie de l'édition spéciale Région alpine : 48 territoires se mobilisent pour répondre aux défis communs.

La Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) soutient le développement économique et vise à accroître les nombreux potentiels des Alpes. La filière bois en est un bel exemple, alliant emplois, développement durable et économie circulaire.

Le projet Triple Wood, financé par le Fonds d'action préparatoire de la région alpine (ARPAF), a lancé une dynamique transfrontalière au sein de la filière bois. Six partenaires de cinq pays – Allemagne, France, Slovénie, Italie et Suisse – y sont associés.

SAVOIE NEWS



3 régions

📍 / AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / ÉMISSIONS / JT 19/20 Alpes



